

TAV - Transport d'Animaux Vivants

RS 2625



Continue

Certifiante ou non certifiante selon les catégories

Les objectifs :

- Se situer en tant que professionnel
- Acquérir la capacité professionnelle permettant de transporter des animaux vivants en prenant en compte le bien-être animal, la sécurité et le respect de la réglementation.

Prérequis :

- Aucun prérequis nécessaire

Domaines	Durée de formation	Tarif
Animaux domestiques : chiens, chats, petits mammifères, poissons d'ornement, oiseaux d'ornement, reptiles/amphibiens, furets	1 ou 2 domaines semblables : 7h00 3 domaines : 10h00	196€ 280€
Animaux de rente : bovins, ovins/caprin	1 domaine : 14h00 2 domaines : 17h00	490€ 595€
Animaux d'établissements de présentation au public	20h00	700€
Petit et gros gibiers	20h00	700€

Contenus principaux de la formation : Règlementation – Bien-être animal - Sécurité

Dispositif d'évaluation : Évaluation en fin de formation

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 92%

Accessibilité et organisation

Modalités d'alternance : Aucune

Modalités pédagogiques : En présentiel

Financements : Formation éligible au CPF, financement possible par Pôle Emploi, financement par l'entreprise ou financement individuel.

Délais d'accès à l'action : Calendrier de formation défini par le CFPPA

Accession à la formation

Public ciblé : Tout personnel impliqué dans le transport d'animaux vivants.

Conditions d'inscription : Remplir le dossier d'inscription

Modalité de sélection : Aucune

Modalités d'adaptation du parcours : A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.

Suivi après formation ?

Aucun

📍 CFPPA du Loir et Cher – rue de la Vallée du Loir 41100 Areines
📞 Mme PROUST Lucie 02.54.77.69.37
🌐 www.formation-pro.ac-2v.fr